



RÈGLEMENT
O F F I C I E L

SPRINT KID / JUNIOR / SENIOR

Sprint Kid 9** – 13a*

Sprint Junior 13** – 17a*

Sprint Sénior à partir de 18a*

*âge atteint dans l'année 2026

** âge révolu

Profitez des TARIFS EARLY BOOKING

Venez participer à une course loisir accessible à tous,
sans licence karting.

ÉPREUVE LESTÉE INDIVIDUELLEMENT



Uniquement catégorie SENIOR

Infos & réservations :
lemans-karting.com

Karting
24h
LE MANS.

Contact :
openkart@lemans.org

RÈGLEMENT GENERAL

Art 1 : Organisation

L'Automobile Club de l'Ouest, dit « ACO » est le promoteur du championnat Open kart Kid / Junior / Sénior. Ce championnat n'est pas officiel et s'adresse à un jeune public non licencié karting. Les karts mis à disposition correspondent à la réglementation karting loisir en vigueur.

Le public concerné par ce championnat est âgé d'au moins 9 ans.

Ces épreuves sont éligibles pour:

- Le championnat Kid; Junior; Sénior et le championnat SWS uniquement pour la catégorie "Sénior"

Le Karting des 24 Heures se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Les modifications seront alors portées à la connaissance des participants lors du briefing et ne pourront être contestées.

Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement est par nature interdit.

Le Karting des 24 Heures se réserve le droit de refuser la participation d'un pilote.

Art 2 : Conditions générales de vente

- Etre âgé de 9 ans + 1 jour
- Avoir effectué quelques sessions de location karting de 10 minutes ou un stage de pilotage karting.
- Minimum 10 pilotes engagés par catégorie (l'organisateur se réserve le droit d'annuler la course au plus tard 1 semaine avant si le nombre minimum de participant requis n'est pas atteint)
- La pratique du karting est un sport physique et à risque. Toute personne ayant des pathologies réputées incompatibles avec cette pratique sportive ne pourra engager la responsabilité de l'ACO. En cas de doute contactez votre médecin.
- Signer la décharge de responsabilité (Du représentant pour chaque participant)
- Seul le pilote déclaré sur le bulletin d'inscription pourra participer.
- Les inscriptions devront se faire uniquement sur notre site internet : www.lemans-karting.com
- Tout autre support d'inscription sera refusé (mail, téléphone, verbale...)
- Avoir payé la totalité de la prestation avant la date de l'évènement.
- Le paiement vaut acceptation sans aucune réserve du présent règlement..
- **Aucun remboursement en cas d'annulation d'une équipe**

Art 3 : Modalités financières

L'inscription d'un pilote n'est validée par Le Karting des 24 Heures du MANS qu'à réception du paiement complet et intégral de l'épreuve.

Un pilote annulant sa participation ou ne se présentant pas à l'heure de convocation de l'évènement ne pourra prétendre à un quelconque dédommagement ou remboursement.



Art 4 : Le Pilote

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE (Prêt possible)

- Une combinaison en tissu
- Une paire de gant
- Un casque intégral avec visière obligatoire
- Un tour de cou jusqu'à l'âge de 13 ans

AUTRE ÉQUIPEMENT CONSEILLÉ

- Une paire de chaussures montantes (Type basket ou pilote)
- Un tour de cou (En vente à l'accueil : 45€)
- Combinaison de pluie (En vente à l'accueil : 75€)
- Un gilet protège côte

INTERDIT :

- Les caméras embarquées sur le pilote (Casque.....)
- Écharpes, vêtements flottants
- Les cheveux longs doivent impérativement être attachés
- Les casques type « jet » ou « motocross »

Art 5 : Le Kart

Catégorie Kid : Châssis sodikart type LR5 – 160cm³ – Bridé selon réglementation en vigueur.

Catégorie Junior/Sénior : Châssis sodikart type SR4 – 270cm³

Les karts répondent aux normes en vigueur (catégorie B2). Ils devront rester dans leurs états d'origine tel que défini par son homologation.

Chaque pilote est responsable de son kart et de sa parfaite utilisation dans les règles de la pratique de ce sport.

Lestage du kart : Individuel selon le pilote, uniquement le lest de l'organisateur

Décoration : Aucune

Carburant : Fourni et distribué exclusivement par l'organisateur

Pneumatique : Pression identique et non modifiable pour tous les karts

Intervention mécanique : Exclusivement par le staff du circuit

Caméra embarquée : Interdit sur le kart

Chronométrage : Uniquement celui de Le Mans Karting International type transpondeur AMB



Art 6 : Généralités

Espace pilote et accès accompagnateur

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, seuls les pilotes pourront avoir accès à la voie des stands. Les accompagnateurs devront exclusivement utiliser les espaces réservés au public. L'accès dans l'allée des stands est strictement interdit aux animaux, même tenus en laisse.

Briefing et généralités

Les instructions verbales communiquées lors des briefings obligatoires font partie intégrante du présent règlement.

Réclamations sportives

Les éventuelles sanctions (pénalités, exclusions...) prises à l'encontre d'un pilote par la direction de course sont appliquées sans recours possible. En cas de litige, seule la direction de course est compétente pour en assurer l'arbitrage.

Réclamations techniques

Les performances des karts sont identiques et réputées comme tel par leur constructeur. Une attention particulière dans la maintenance des karts, avant les événements, est apportée afin de permettre une parfaite équité entre les pilotes.

Aucun pilote ne pourra demander des améliorations ou réglages particuliers en cours d'épreuve.

Seules les réparations portant sur la sécurité et la conformité technique des karts seront assurées par le staff technique.

Tout ce qui n'est pas indiqué dans le présent règlement ou communiqué lors des briefings est par nature interdit.



Art 7 : Déroulement courses Sprint.

Une épreuve comprend 3 Séances (Essais chronométrés, Pré-finale, Finale)

Art 7.1 : Dès votre arrivée à l'accueil du circuit

- Confirmer votre engagement
- Pesée de tous les pilotes sans casque et remise du lest

Art 7.2 : Descriptif de chaque journée

Briefing

Essais chronométrés (EC) : 8 minutes

Pré-finale: 12 minutes (Grille de départ selon le classement des essais chronométrés)

Finale : 15 minutes (Grille de départ selon le classement de la pré-finale)

Sauf **SUPER FINALE**

Essais chronométrés (EC) : 8 minutes

Pré-finale: 12 minutes Grille de départ selon le classement des essais chronométrés)

Finale : 15 minutes (Grille de départ selon le classement de la pré-finale)

SUPER FINALE : 15 minutes

Art 7.3 : Nombre de participant

Catégorie Kid : 18 participants maximum

Catégorie Junior : 24 participants maximum

Catégorie Sénior : 24 participants maximum

TARIFS

	Tarif Early Booking (Valable 1 semaine avant l'épreuve)	Tarif
Par journée et par catégorie sauf Super finale	77 €	82 €
SUPER FINALE	87€	93€

RÈGLEMENT Sportif

Art 8 : Mise à disposition des karts

Pour chaque séance, les pilotes se verront attribuer aléatoirement un kart.

Art 9 : Lest

Pesée de tous les pilotes (sans casques et sur-baquet) à leur arrivée et remise de lests selon le barème suivant :

Catégorie KID

41 à 44,99 kg	39 à 40,99 kg	37 à 38,99 kg	34 à 36,99 kg	30 à 33,99 kg	28 à 29,99 kg
2,5 kg	5 kg	7,5 kg	10 kg	12,5 kg	15 kg

Catégorie JUNIOR

50 à 55,99 kg	45 à 49,99 kg	40 à 44,99 kg	35 à 39,99 kg
10 kg	15 kg	20 kg	25 kg

Catégorie SENIOR

73 à 77 kg	68 à 72,99 kg	62 à 67,99 kg	57 à 61,99 kg	51 à 56,99 kg	46 à 50,99 kg
5 kg	10 kg	15 kg	20 kg	25 kg	30 kg

Art 10 : Procédure de départ

Le pôle man de chaque course aura à sa charge la vitesse du peloton dans le tour de formation. Dès l'entrée sur la ligne droite des stands, les pilotes devront rester dans leur file et ne pourront se dépasser qu'après avoir franchi la ligne de départ..

Pénalité : 30 Secondes

Art 11 : Comportement anti-sportif

Pénalité automatique 15 secondes infraction et déduit en fin de séance. Pendant la séance d'essais, 5 secondes de pénalité sur le meilleur tour.



Art 12 : Calendrier et horaires

Les courses kid, Junior et Sénior seront organisées à la même date:

Samedi 24 janvier	13h30 – 18h30	PROST B
Samedi 7 février	13h30 – 18h30	PROST B
Samedi 7 mars	13h30 – 18h30	INDY-KART
Samedi 28 mars	13h30 – 18h30	PROST B
Samedi 11 avril	09H00 – 13h00	INDY-KART
Samedi 29 août	09H00 – 13h00	PROST B
Samedi 10 octobre	09H00 – 13h00	PROST B
Samedi 14 novembre	13h30 – 18h30	INDY-KART
Dimanche 6 décembre	13h30 – 18h30	PROST B

SUPER FINALE

Horaires :

09h00 (13h30)	: Accueil, Validation des inscriptions, équipement et pesée.
09h30 (14h)	: Briefing
10h00 (14h30)	: Essais Sénior
10h15 (14h45)	: Essais Kid
10h30 (15h00)	: Essais Junior
10h45 (15h15)	: Pré-finale Sénior
11h05 (15h35)	: Pré-finale Kid
11h25 (15h55)	: Pré-finale Junior
11h55 (16h25)	: Finale Sénior
12h20 (16h50)	: Finale kid
12h45 (17h15)	: Finale Junior
13h10 (17h40)	: Podiums
Super finale	
(17h40)	: SUPER FINALE Sénior
(18h00)	: SUPER FINALE Kid
(18h20)	: SUPER FINALE Junior
(18h45)	: Podiums



Art 13 : Règlement – Championnats

CLASSEMENT FINAL ET ATTRIBUTION DES POINTS :

Les 9 journées du championnat seront retenues pour le classement général. Chaque épreuve donnera lieu à une attribution de points suivant le barème ci-dessous.

Pour prétendre à la remise des prix du championnat, un pilote devra participer à au moins 7 épreuves dont la SUPER FINALE.

BARÈME DE POINT POUR CHAQUE FINALE SUPER FINALE DE 15 MINUTES: COEFFICIENT 2 SUR LE BARÈME CI-DESSOUS

Place	Points
1 ^{er}	25
2 ^{ème}	20
3 ^{ème}	15
4 ^{ème}	10
5 ^{ème}	8

Place	Points
6 ^{ème}	6
7 ^{ème}	5
8 ^{ème}	3
9 ^{ème}	2
10 ^{ème}	1

- + 1 pt pour la pôle position (Séance chrono)
- + 1 pt pour le meilleur tour en course de la pré-finale et finale
- + 1 pt pour le meilleur tour en course de la SUPER FINALE

REMISE DE PRIX :

Les 10 premiers du classement général du Championnat de chaque catégorie, se verront attribuer une bourse pour 2027 (à déduire sur les épreuves Open kart 2027). Cette bourse sera calculée sur la valeur des points obtenus du championnat : 10 points = 5 €



NOS ÉQUIPES RESTENT À VOTRE DISPOSITION

INFOS ET RÉSERVATIONS : lemans-karting.com

CONTACT : openkart@lemans.org



Sophie RIVALS
Emmanuel PONSART

02 43 40 21 40



Circuit des 24 heures

Karting

CS 21928

72 019 LE MANS cedex 2